



PANEL 5 : IMPACT DE LA COVID SUR L'ORGANISATION DES ACTIVITES COMMERCIALES EN MILIEU METROPOLITAIN

Modérateur : François YATTA

Panélistes :

- **Dr KOFFI Bouadi Arnaud**, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire) ;
- **Madame Gisèle OUEHI**, PCA de la Coopérative de Commerçants de Vivriers de Cocody (COCOVIPO- Côte d'Ivoire) ;
- **Monsieur Roger TAFAM**, Maire de Bafoussam-Cameroun ;
- **Madame Monique AYI**, Maire de DZENG- Cameroun.

Après la présentation des panélistes, le modérateur leur a donné la parole pour partager leurs réflexions sur le thème.

La première intervention a été celle de Mme AYI Monique, maire de la commune de Dzend (Cameroun), et responsable du réseau des maires camerounais pour l'économie sociale et solidaire. Elle a articulé son intervention en trois (3) points. Le premier point a concerné le contexte général de l'impact socioéconomique de la pandémie au Cameroun. A l'instar des autres pays du monde, le Cameroun a été durement touché par la pandémie tant du point de vue sanitaire que socioéconomique. Reprenant les statistiques du ministère des finances camerounais, elle a évoqué la réduction de l'effectif des employés à 52,8%, la baisse de la production évaluée à 82,60%, la baisse de la demande des produits sur le marché à 94% en raison de la fermeture des frontières ; impactant ainsi 56% des entreprises industrielles.

Elle a également mentionné que 44% des entreprises ont vu leurs achats et approvisionnements impactés par la pandémie. Celle-ci a aussi influencé négativement les activités commerciales. En outre, elle a noté l'accroissement de la dette publique et privée, la fragilisation des partenariats entre fournisseurs et clients due au non-respect des délais de livraison et l'augmentation des prix des produits sur le marché.

Le second point a porté sur les stratégies d'organisation des activités commerciales pour répondre aux mesures de restrictions imposées par la covid-19. Il s'agit de l'émergence des solutions innovantes : Stratégies digitales avec le e-commerce, le développement des achats et vente en réseau, l'organisation en groupement coopératifs et la mise à disposition des espaces pour les coopératives. Il s'agit aussi de stratégies d'organisation des activités commerciales pour sécuriser la chaîne d'approvisionnement ; entre autres, le raffermissement des liens sociaux et économiques fragilisés avec les clients et le renouvellement des relations avec les fournisseurs.

Elle a enfin fait quelques recommandations :

- Développer une approche stratégique de partenariat multi-acteurs ;
- Améliorer le mécanisme de financement des entreprises pour mieux faire face à la pandémie ;
- Favoriser l'émergence des innovations sociales pour mieux répondre aux besoins des populations ;
- Valoriser des synergies et des atouts des différents acteurs.

Pour la deuxième panéliste, Madame Gisèle OUEHI, présidente du marché de vivriers COCOVICO, l'Etat a pris plusieurs décisions pour faire face à la pandémie, à savoir : l'interdiction des déplacements entre le grand Abidjan et le reste du pays, la fermeture des restaurants, des maquis, des bars, des établissements scolaires et de toutes les frontières.

Au niveau du marché qu'elle dirige, les mesures prises sont : l'instauration d'un système de lavage des mains à l'entrée du marché, la réduction du personnel, la

rotation des commerçantes sur les étals, l'interruption partielle de la chaîne des vivriers et la fermeture dès 16h du marché.

Ces actions ont eu pour conséquences la flambée des prix des produits vivriers, l'abandon de l'activité commerciale, la baisse de la fréquentation du marché, des problèmes d'écoulement de la marchandise. Toute chose qui a négativement impacté le revenu des commerçantes. Toutefois, la Covid-19 n'a pas eu des aspects négatifs. Le contexte sanitaire a permis de connecter le marché COCOVICO au réseau internet. Ce qui a engendré un nouveau mode de commercialisation des produits vivriers en l'occurrence, le e-commerce.

Au terme de sa présentation, Mme OUEHI a fait quelques recommandations. Elle préconise la mise en place par l'Etat d'un fonds pour aider les commerçantes à faire face à la baisse de leurs revenus. Elle plaide également pour l'exonération de la taxe municipale sur période de deux mois.

Le troisième panéliste Monsieur Roger Tafam, maire de Bafoussam (Cameroun) a noté dans son intervention que sa circonscription est la troisième ville du Cameroun avec 1,5 millions d'habitants et le premier bassin agricole du pays. Ce qui fait d'elle une ville commerciale.

Il a par ailleurs souligné que l'agriculture camerounaise qui occupe 50% de la population camerounaise est la première ressource sur laquelle repose la croissance économique du pays. Cette agriculture a été durement impactée par la pandémie de la Covid-19. Cette crise sanitaire a aussi occasionné une énorme perte pour les éleveurs de volaille. Certains d'entre eux ont été contraints d'abattre leur volaille.

La mairie a adopté plusieurs stratégies pour faire face à la pandémie. Elle a instauré la vente par rotation dans les marchés, la désinfection des marchés, l'exonération des droits de places dans les marchés et la dématérialisation des magasins (rapprochement des commerçants vers les clients) ; comme ce fut le cas au marché COCOVICO de Cocody. L'on a aussi assisté à la naissance des unités de fabrication artisanale et à un recours de plus en plus important de la population à la médecine traditionnelle pour faire face à la Covid-19.

En ce qui concerne les perspectives, l'intervenant a recommandé une sensibilisation continue des populations pour le respect des mesures barrières. Il a aussi appelé à la promotion de la vaccination de masse.

Le quatrième et dernier panéliste le Dr Koffi BOUADI de l'université Jean Lorougnon Guédé a au début de son exposé souligné que Daloa est la 3^e ville de la Côte d'Ivoire par sa population estimée à 245 mille habitants selon le RGPH de 2014.

Son étude de l'impact de la Covid-19 sur les activités commerciales est parvenue à des résultats probants. En effet, il a mentionné que la pandémie a occasionné une baisse des activités à hauteur de 66% et une cessation d'activité estimée à 29% entre le 29 Mars et 15 Avril 2020. Il a également noté les difficultés pour le paiement des charges et le remboursement des crédits des créanciers.

Il a recommandé la mise en place d'un fonds de soutien aux femmes exerçant dans l'informel qui ont été touchées par la cessation des activités.

Il a préconisé la sensibilisation des femmes sur l'adoption des mesures barrières car « une femme sensibilisée = famille sensibilisée = société sensibilisée ».